



Compte rendu de la réunion du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du Bas-Rhin du 7 mars 2019

La séance s'est ouverte sur la nouvelle composition du CDAS suite aux élections professionnelles.

Il est ensuite évoqué la possibilité, pour certaines décisions (organisations de voyages, etc.), d'opter pour une consultation des membres du comité par messagerie électronique.

Il est également demandé, afin d'éviter la réunion du CDAS les jours concernés, de transmettre les jours de tenue des AG des différentes OS.

Il est par la suite rappelé que le CDAS n'est plus actuellement une instance paritaire. Suite à demande, il est rappelé que le numéro téléphonique du psychologue à destination des agents peut être trouvé via Ulysse>Agents>Conditions de vie au travail.

Le premier point de l'ordre du jour, à savoir l'approbation du PV de la réunion du 11 décembre 2018, est votée à l'unanimité.

Il est proposé, en corrélation avec l'article 22 du nouveau règlement intérieur du CDAS, de faire parvenir aux membres du comité les relevés de conclusion à l'issue de chaque réunion.

Lesdits membres ont donné leur accord. Il est à noter que le relevé de conclusions sera également mis en ligne via Ulysse.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à la majorité moins une abstention.

S'agissant du bilan de l'année écoulée (2018), il est à relever une augmentation des retraités bénéficiaires de l'action sociale ainsi qu'une progression majeure des vacances « enfants » en 2018.

Il est évoqué, pour les départs de voyages, la possibilité de départ depuis le point géographique le plus proche, quand bien même hors du département d'origine, ainsi que la possibilité d'une prime forfaitaire de déplacement.

Il est rappelé que 3 places en crèche sont réservées à l'année pour la DRFIP. Il est possible pour les parents de déposer des candidatures sur le site « Le petit chaperon rouge ».

Concernant les crédits de l'action locale, il est relevé que la part la plus importante du budget est consacrée à l'arbre de Noël. Il est à nouveau évoqué les problématiques relatives aux chèques-cadeau en ligne. À ce jour, il n'y a pas eu de retour de la société EDENRED concernant les demandes relatives aux problèmes d'activation des chèques-cadeau.

Sont ensuite évoquées les demandes de logements sociaux, pour lesquels HABITATION MODERNE reçoit systématiquement des refus de la part des agents lors des propositions offertes.

Les différentes sorties à venir sont évoquées, parmi les propositions de voyages sont à relever des sorties à EUROPAPARK ou Aix-la-chapelle.

Le 4e point de l'ordre du jour, à savoir les notes d'orientation ainsi que l'action sociale dans le cadre des réformes est évoqué.

Il est rappelé que la thématique majeure de l'année 2019 sera la lutte contre les addictions.

Le budget 2019 n'appelle aucune observation particulière, hormis un gel de 5% du montant dudit budget ainsi qu'une diminution importante de ce dernier.

Les questions diverses concernaient notamment :

– la suite de la fermeture de la cantine de Sélestat : un coin vaisselle a été mis en place dans les locaux du CFP de Sélestat. Concernant la réutilisation du matériel de l'ancienne cantine, le matériel utile et en état de fonctionnement a été transmis à d'autres sites, il est à constater que pour le matériel qui ne sera pas réutilisé et qui ne nécessite pas de remise en état coûteuse avant revente, seul un lave-vaisselle pourra être vendu.

Vos représentants de la CGT à cette réunion :

Evelyne KIEFFER

Jonathan STEINER